



**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/PAK/CIPM/2024 DU  
01 FEV 2024 POUR L'EXTENSION ET LE CONFORTEMENT DES RÉSEAUX  
D'UTILITÉS DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS. LOT 1 : EXTENSION DU  
RESEAU D'EAU DE LUTTE INCENDIE DANS LA ZONE LOGISTIQUE ; LOT 2. : TRAVAUX  
DE REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES**

### **FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2024**

#### **1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'extension des réseaux d'utilités, Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension et confortement des réseaux d'utilités au droit du port autonome de Kribi en deux (02) lots.

- Lot 1 : Extension du réseau d'eau de lutte incendie dans la zone logistique.
- Lot 2. : Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées

#### **2. Consistance des travaux**

##### **2.1. Lot.1 Extension du réseau d'eau de lutte incendie dans la zone logistique.**

Les travaux comprennent notamment :

1. Les travaux généraux :
  - Installation et repli chantier
  - Études et plans d'exécution
  - Document de récolelement...
2. Fournitures et le transport des tuyaux, fourreaux et autres pièces
3. Fournitures de la robinetterie, ventouses et dispositif de vidange
4. Les travaux de terrassement
5. Les travaux de confection des regards pour ventouse et pièces hydrauliques
6. Les travaux spéciaux (le cas échéant) :





- Fonçage sous chaussée
  - Pose de tuyaux sous caniveau
  - Raccordement au réseau central
  - Traversé de dalots et ponceaux
7. Pose de la canalisation et des bouches incendies
8. Divers :
- Nettoyage, désinfection et stérilisation de la canalisation
  - Analyses bactériologiques

## **2.2. Lot 2. : Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées**

Les travaux comprennent notamment : la maintenance et la remise en service des équipements de la station des eaux usées du Port Autonome de Kribi.

Il s'agira particulièrement de :

- La Réhabilitation du réseau de collecte et de transfert des eaux usées vers la station de traitement
- La Réhabilitation de la filière de prétraitement (déshuileur et dégrilleur) en tête de la station
- La Réhabilitation des ouvrages de traitement (bac tampon, clarificateur, tanks réactionnels, filtre presse, insufflateurs d'air, cyclone d'épaississement des boues)
- La Réhabilitation du système de dosage des réactifs de désinfection
- La réhabilitation du système de décharge
- La réhabilitation du système de décharge

## **3. Délai prévisionnel d'exécution**

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six mois (06) mois pour chaque lot.

## **4. Allotissement ou tranches**

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après le :

**Lot 1. : Extension du réseau d'eau de lutte incendie dans la zone logistique**

**Lot 2. : Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées**





## 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est :

- Quatre-vingts millions (80 000 000) de FCFA pour le lot 1
- Quatre-vingts millions (80 000 000) de FCFA pour le lot 2

## 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais avec des compétences et des références dans les travaux objet des lots ci-dessus mentionnés.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Port Autonome de Kribi de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation :

- *Tâche 5116001 «Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux», ligne 5116001-624830 «Entretien et réparation équipements et installations portuaires*
- *Exercice 2024, Tâche 5116001 «Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux», ligne 5116001-231110 «Bâtiment industriel*

## 8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La caution de soumission est de :

- Pour le lot 1 : Un million six-cent mille (1 600 000) de FCFA ;
- Pour le lot 2 : Un million six-cent mille (1 600 000) de FCFA.

## 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) ou [cipm@pak.cm](mailto:cipm@pak.cm) dès publication du présent avis.





## 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) ou [cipm@pak.cm](mailto:cipm@pak.cm) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du Port Autonome de Kribi.

## 11. Remise des offres

Chaque offre pour chaque lot, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au Rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm), au plus tard le ~~05 MARS 2024~~ à 12 heures précises et devra porter la mention pour chacun des lots :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~007~~/AONO/PAK/CIPM/2024 DU ~~01 FEV 2024~~ POUR L'EXTENSION ET LE CONFORTEMENT DES RÉSEAUX D'UTILITÉS DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.



### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le ..... **05 MARS 2024** ..... à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés à dans la salle de conférence Sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 14. Critères éliminatoires

#### 1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (mois 07 offres)

#### 2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

#### 3) Dossier technique

- Non-respect de 5 critères essentiels sur 7 ;
- Absence d'une attestation de visite de site signée par les services du Maître d'Ouvrage ;
- Non-acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non-signés, non-cachetés et non-datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

#### 4) Dossier financier

- Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

### 15. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	OBSERVATION (oui/non)
01	Présentation de l'offre	
02	Méthodologie et ordonnancement	
03	Expérience et qualification du personnel	
04	Matériels et Engins	
05	Références du soumissionnaire	





## 16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

## 17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm)

01 FEV 2024

Kribi, le \_\_\_\_\_

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI  
MAITRE D'OUVRAGE

### Ampliations:

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- P/CIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



*Patrice Melom*

*MM*